

## Détails sur la part quantitative de la Rémunération Variable Annuelle (STI) pour les membres du Directoire

Vous trouverez ci-dessous les détails de la part quantitative du STI due au titre de l'exercice 2016 à chacun des membres du Directoire. La part quantitative est plafonnée à 120% de la Rémunération Fixe (FI) pour le Président du Directoire et à 70% du FI pour les autres membres du Directoire. Elle est entièrement basée sur la performance financière du Groupe qui prend en considération deux indicateurs clés de performance (KPI) qui ont un poids égal à objectif atteint.

L'année 2016 a enregistré la plus forte croissance annuelle du RNRPA depuis 2009 et une solide croissance de valeur. En conséquence, le plafond limitant la part quantitative du STI de tous les membres du Directoire s'est appliqué.

Pour de plus amples détails, vous êtes invités à vous référer aux pages 305 et suivantes du Rapport Annuel 2016.

### Monsieur Christophe Cuvillier, Président du Directoire

KPI	Objectif déclenchant la part maximum	Montant en numéraire à atteinte de l'objectif déclenchant la part maximum	Performance effective en 2016	Pourcentage d'atteinte de l'objectif	Montant en numéraire de la part quantitative 2016
Cash-flow	8,00%	€ 548,393 (i.e. 60% du FI)	10,40%	130,00%	€ 671,781
Création de valeur	12,00%	€ 548,393 (i.e. 60% du FI)	13,83%	115,25%	€ 632,023
<i>Avant application du plafond</i>					€ 1,303,804
<b>Après application du plafond de 120% du FI</b>					<b>€ 1,096,786</b>

### Monsieur Olivier Bossard, Directeur Général Développement et membre du Directoire

KPI	Objectif déclenchant la part maximum	Montant en numéraire à atteinte de l'objectif déclenchant la part maximum	Performance effective en 2016	Pourcentage d'atteinte de l'objectif	Montant en numéraire de la part quantitative 2016
Cash-flow	8,00%	€ 140,000 (i.e. 35% du FI)	10,40%	130,00%	€ 170,000
Création de valeur	12,00%	€ 140,000 (i.e. 35% du FI)	13,83%	115,25%	€ 161,350
<i>Avant application du plafond</i>					€ 331,350
<b>Après application du plafond de 70% du FI</b>					<b>€ 280,000</b>

### Monsieur Fabrice Mouchel, Directeur Général Adjoint Finance et membre du Directoire

KPI	Objectif déclenchant la part maximum	Montant en numéraire à atteinte de l'objectif déclenchant la part maximum	Performance effective en 2016	Pourcentage d'atteinte de l'objectif	Montant en numéraire de la part quantitative 2016
Cash-flow	8,00%	€ 126,000 (i.e. 35% du FI)	10,40%	130,00%	€ 153,000
Création de valeur	12,00%	€ 126,000 (i.e. 35% du FI)	13,83%	115,25%	€ 145,215
<i>Avant application du plafond</i>					€ 298,215
<b>Après application du plafond de 70% du FI</b>					<b>€ 252,000</b>

### Madame Astrid Panosyan, Directrice Générale Fonctions Centrales et membre du Directoire

KPI	Objectif déclenchant la part maximum	Montant en numéraire à atteinte de l'objectif déclenchant la part maximum	Performance effective en 2016	Pourcentage d'atteinte de l'objectif	Montant en numéraire de la part quantitative 2016
Cash-flow	8,00%	€ 126,000 (i.e. 35% du FI)	10,40%	130,00%	€ 153,000
Création de valeur	12,00%	€ 126,000 (i.e. 35% du FI)	13,83%	115,25%	€ 145,215
<i>Avant application du plafond</i>					€ 298,215
<b>Après application du plafond de 70% du FI</b>					<b>€ 252,000</b>

Paris, le 3 avril 2017

**Monsieur Jaap Tonckens, Directeur Général Finance et membre du Directoire**

KPI	Objectif déclenchant la part maximum	Montant en numéraire à atteinte de l'objectif déclenchant la part maximum	Performance effective en 2016	Pourcentage d'atteinte de l'objectif	Montant en numéraire de la part quantitative 2016
Cash-flow	8,00%	€ 192,500 (i.e. 35% du FI)	10,40%	130,00%	€ 233,750
Création de valeur	12,00%	€ 192,500 (i.e. 35% du FI)	13,83%	115,25%	€ 221,856
<i>Avant application du plafond</i>					€ 455,606
<b>Après application du plafond de 70% du FI</b>					<b>€ 385,000</b>

**Monsieur Jean-Marie Tritant, Directeur Général Opérations et membre du Directoire**

KPI	Objectif déclenchant la part maximum	Montant en numéraire à atteinte de l'objectif déclenchant la part maximum	Performance effective en 2016	Pourcentage d'atteinte de l'objectif	Montant en numéraire de la part quantitative 2016
Cash-flow REPS	8,00%	€ 175,000 (i.e. 35% du FI)	10,40%	130,00%	€ 212,500
Création de valeur NAV	12,00%	€ 175,000 (i.e. 35% du FI)	13,83%	115,25%	€ 201,688
<i>Avant application du plafond</i>					€ 414,188
<b>Après application du plafond de 70% du FI</b>					<b>€ 350,000</b>